

PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE

ANNÉE 2022-2023

PREMIÈRE SCOLARISATION



Votre enfant est né en 2019, ou avant mais n'est pas encore scolarisé dans une école publique de Fuveau.

PASSAGE EN C.P.

Votre enfant est scolarisé en grande section dans les écoles : maternelle Ouvière ou maternelle du 14 juillet



VOUS DEVEZ REMPLIR LE FORMULAIRE
entre le 15 janvier et le 15 mars 2022

Ce formulaire est disponible sur le site internet de la mairie de Fuveau (enfance-jeunesse / écoles)

ENFANTS DÉJÀ SCOLARISÉS



Si votre enfant ne change pas d'école, ou si votre enfant est scolarisé à La Roque Martine ou La Barque, il n'est pas nécessaire d'effectuer cette démarche.